

**SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE**

COMITE SYNDICAL DU 18 AVRIL 2023

**PROCES-VERBAL**

Suite à la démission de Monsieur Brahim OUAREM, Président du SMOYS, en date du 24 mars 2023, acceptée par Monsieur le Préfet le 31 mars 2023, Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS), régulièrement convoqué le 11 avril 2023 par le 1<sup>er</sup> Vice-Président en exercice Monsieur Daniel ESPRIN dans un délai de 15 jours, en respect du délai de 5 jours francs s'est réuni au Trianon – Maison de la Justice – Route de Corbeil à Villemoisson sur Orge – 91220 afin de débattre et de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente séance.

Etaient présents :

<b>Communes</b>	<b>Nom du délégué</b>	<b>Heure d'arrivée Et/ou de sortie</b>
JUVISY SUR ORGE	BENSARSA REDA Lamia	
E.P. GRAND ORLY SEINE BIEVRE	BENSARSA REDA Lamia	
SIARCE	BERTOL Gino	
E.P. GRAND ORLY SEINE BIEVRE	BIGA Jean-Bernard	
SIARCE	BUDELOT Laurence	
SIARCE	CORDIER Corinne	
SIARCE	CORRE Daniel	
FLEURY MEROGIS	CORZANI Olivier	
CROSNE	DAMIATI Michaël	
CA PARIS SACLAY	DELIANCOURT Jean-Claude	
CHILLY-MAZARIN	DELIANCOURT Jean-Claude	
CHEPTAINVILLE	DELMOTTE Kim	
SIARCE	DUGOIN Xavier	
SOISY-SUR-SEINE	DUMONTAUD SEURE Aurélie	Sortie à 23h00
MORSANG-SUR-ORGE	DURANTON Marianne	
SIARCE	ECK Bernard	
LEUVILLE-SUR-ORGE	ESPRIN Daniel	Sorti à 22h22
OLLAINVILLE	FOUQUE Nicolas	Sorti à 23h00
ARPAJON	BERAUD Christian	
VILLIERS-SUR-ORGE	DA SILVA Filipe	Sorti à 21h08
CA GRAND PARIS SUD	GOBRON Grégory	
SIARCE	GOMBAULT Jacques	
E.P. GRAND ORLY SEINE BIEVRE	GONZALES Didier	
ABLON	GRILLON Eric (Ablon)	
E.P. GRAND ORLY SEINE BIEVRE	GRILLON Eric (EPT GOSB)	
SIARCE	GUERTON Marc	Sorti à 23h00
SIARCE	HILGENGA Wilfrid	
SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON	HUBERT Serge	
AVRAINVILLE	JANIN Eric	
LONGPONT-SUR-ORGE	LAMOUR Alain	Sorti à 23h00
VILLEMOISSON-SUR-ORGE	PRIEUR LAURENT Romuald	Sorti à 21h088
LEUDEVILLE	LECOMTE Jean-Pierre	

YERRES	LE ROUX Jean-Claude	
EGLY	MATT Edouard	
BREUILLET	MAYEUR Véronique	
BRETIGNY-SUR-ORGE	MEARY Nicolas	
LISSES	MORIN Jean-Marc	
GUIBEVILLE	NEDELEC Gaëlle	Sortie à 23h00
MONTGERON	NOEL Michel	
BRUYERES-LE-CHATEL	PEROT Joël	
LA NORVILLE	PFEIFFER Nathalie	Sortie à 21h28
CA PARIS SACLAY	PIANTONI Gilbert	
SIARCE	PIGEON Marie France	
SIARCE	PLANTE François	Sorti à 22h10
CA GRAND PARIS SUD	PROT Pierre	
CORBEIL-ESSONNES	PYOT Frédéric	
SIARCE	PYOT Frédéric	
SIARCE	RASSIER Gérard	
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS	SEBBAG Alice	
SIARCE	SHEPS Ariel	
CA GRAND PARIS SUD	SOULOUMIAC Michel	
LE PLESSIS PATE	TANGUY Sylvain	Sorti à 21h19
SAVIGNY SUR ORGE	TARAGON Stéphane	
SIARCE	TERRIER Michel	

et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code général des collectivités territoriales et en application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et notamment son article 10

Excusés ayant donné pouvoir :

MANDANTS		MANDATAIRES
SIARCE	BEN OUADA Sami	GOMBAULT Jacques
CA PARIS SACLAY	CASTAINGS Laurence	DELIANCOURT Jean-Claude
EPINAY-SUR-ORGE	CASTAINGS Laurence	ESPRIN Daniel – fin 22h22
SAINT-YON	CELLIER Pierre-Henri	MATT Edouard
SIARCE	DIRAT Karl	BERTOL Gino
E.P. GRAND ORLY SEINE BIEVRE	EUGENE Joelle	TARAGON Stéphane
CA GRAND PARIS SUD	HARTZ Jean	PROT Pierre
BONDOUFLE	HARTZ Jean	SOULOUMIAC Michel
SIARCE	PETEL Yann	DUGOIN Xavier
CA GRAND PARIS SUD	ROUSSEAU Jean-Baptiste	DUMONTAUD SEURE Aurelie – fin 23h00
CA GRAND PARIS SUD	WITTEK Eugène	LAMOUR Alain – fin 23h00

Etaient absents :

VIGNEUX-SUR-SEINE	ABENA Gabin
EPINAY-SOUS-SENART	BENIDJER Khellaf
CA GRAND PARIS SUD	BORTOLI Jacky
C.C.ENTRE JUINE ET RENARDE	CELLIER Pierre-Henri
BOUSSY-SAINT-ANTOINE	COLAS Romain
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE	DELPIC Joseph
E.P. GRAND ORLY SEINE BIEVRE	HAMARD Sylvain
PARAY-VIEILLE-POSTE	HAMARD Sylvain
SIARCE	PAROLINI François
DRAVEIL	PRIVAT Richard
E.P. GRAND ORLY SEINE BIEVRE	SAC Patrice
BOISSY-SOUS-SAINT-YON	SCACCHI Anne
C.C.ENTRE JUINE ET RENARDE	SCACCHI Anne

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président Monsieur Daniel ESPRIN ouvre la séance, désigne comme secrétaire de séance, selon la coutume en vigueur, le plus jeune membre de l'assemblée, Madame Alice SEBBAG qui procède à l'appel nominal. Le quorum étant atteint, Monsieur ESPRIN déclare la séance ouverte

### **Pour délibération**

#### **POINT N° 1 – INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

Monsieur Daniel ESPRIN installe les nouveaux membres.

Le comité,

PREND ACT de la désignation des représentants pour les communes suivantes :

<b>Collectivité</b>	<b>Délégué titulaire</b>		<b>Délégué suppléant</b>	
BRETIGNY SUR ORGE	Nicolas	MEARY	Michel	PELTIER
CHEPTAINVILLE	Kim	DELMOTTE	Stéphane	BELLEC
FLEURY MEROGIS	Olivier	CORZANI		
LONGPONT SUR ORGE	Alain	LAMOUR	Hervé	FORCONI
SAINTE GENEVIEVE DES BOIS	Alice	SEBBAG	Jean-Pierre	VIMARD

Monsieur ESPRIN transmet la parole à Madame Marie-France PIGEON doyenne d'âge de l'assemblée.

## **POINT N° 2 – INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

Le Comité Syndical procède à l'élection du Président sous la présidence de la doyenne d'âge : Madame Marie-France PIGEON, qui rappelle qu'en vertu de l'article 11 des statuts et du titre II – Chapitre B du règlement intérieur du SMOYS, va être procédée à l'élection du Président au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Comité Syndical ; que Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative ; qu'en d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Elle rappelle que le bureau de vote est composé de deux assesseurs choisis parmi le collège des élus.

Monsieur Grégory GOBRON et Madame Alice SEBBAG sont désignés assesseurs

Madame PIGEON dit avoir reçu la candidature de Monsieur Xavier DUGOIN et demande si il y a d'autres candidatures

Monsieur Alain LAMOUR propose sa candidature

Madame Marie France PIGEON invite les candidats à se présenter

Monsieur LAMOUR puis Monsieur DUGOIN se présente.

Madame Pigeon invite les candidats à se présenter à l'appel de leur nom, prendre un bulletin et à le déposer dans l'urne. Après le vote du dernier membre, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote par les assesseurs.

Les résultats du vote :

- Nombre de votants : 65
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 3
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- Suffrage obtenu :
  - Monsieur Xavier DUGOIN : 44
  - Monsieur Alain LAMOUR : 17

Monsieur Xavier DUGOIN est proclamé Président

Madame PIGEON cède la présidence à Monsieur Xavier DUGOIN

## **3- FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

Monsieur le Président rappelle que le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres. Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

Le comité

RAPPORTE la délibération 2020/30 du 17 décembre 2020 fixant le nombre de vice-présents à 8 et à 2 le nombre d'autres membres du bureau

FIXE à 15 (quinze) le nombre de Vice-présidents, qui seront élus par le comité syndical

FIXE à 15 (quinze) le nombre des autres membres du bureau. Qui seront élus par le comité syndical

**Vote :**

Pour : 63

BENSARSA REDA Lamia (Juvisy sur Orge), BENSARSA REDA Lamia (EPT GOSB), BERTOL Gino (pouvoir de DIRAT Karl), BIGA Jean-Bernard, BUDELLOT Laurence, CORDIER Corinne, CORRE Daniel, CORZANI Olivier, DAMIATI Michaël, DELIANCOURT Jean-Claude (CAPS) (pouvoir de CASTAINGS Laurence CAPS), DELIANCOURT Jean-Claude (Chilly Mazarin), DELMOTTE Kim, DUGOIN Xavier (pouvoir de PETEL Yann), DUMONTAUD SEURE Aurélie (pouvoir de ROUSSEAU Jean-Baptiste), DURANTON Marianne, ECK Bernard, ESPRIN Daniel (pouvoir de CASTAINGS Laurence Epinay sur Orge), FOUQUE Nicolas, BERAUD Christian, DA SILVA Filipe, GOBRON Grégory, GOMBAULT Jacques (pouvoir de BEN OUADA Sami), GONZALES Didier, GRILLON Eric (Ablon), GRILLON Eric (EPT GOSB), GUERTON Marc, HILGENGA Wilfrid, HUBERT Serge, JANIN Eric, PRIEUR LAURENT Romuald, LE ROUX Jean-Claude, MATT Edouard (pouvoir de CELLIER Pierre-Henri SAINT YON), MAYEUR Véronique, MEARY Nicolas, MORIN Jean-Marc, NEDELEC Gaëlle, NOEL Michel, PEROT Joël, PFEIFFER Nathalie, PIANTONI Gilbert, PIGEON Marie France, PLANTE François, PROT Pierre (pouvoir de HARTZ jean CAGPS), PYOT Frédéric (Corbeil-Essonnes), PYOT Frédéric (SIARCE), RASSIER Gérard, SEBBAG Alice, SHEPS Ariel, SOULOUMIAC Michel (pouvoir de HARTZ jean Bondoufle), TANGUY Sylvain, TARAGON Stéphane (pouvoir de EUGENE Joëlle), TERRIER Michel

Abstention : 2

LAMOUR Alain (pouvoir WITTEK Eugène)

La délibération est adoptée

**4 - ELECTION DES VICE-PRESIDENTS :**

Monsieur le Président appelle les candidats à se manifester et à se présenter

A l'appel de leur nom par le secrétaire de séance, les membres remettent leur bulletin de vote dans l'urne. Après le vote du dernier membre, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote par les assesseurs.

Résultats des votes :

**1<sup>er</sup> Vice-président :**

Candidature de Monsieur Edouard MATT

- Nombre de votants : 62
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 4
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 4
- Suffrage obtenu : 54
- 

**Monsieur Edouard MATT est élu 1<sup>er</sup> Vice-Président.**

**2<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidature de Monsieur Olivier CORZANI

- Nombre de votants : 61
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 5
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 4
- Suffrage obtenu : 52
- 

**Monsieur Olivier CORZANI est élu 2<sup>ème</sup> Vice-Président.**

**3<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidature de Madame Lamia BENSARSA REDA

- Nombre de votants : 61
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 3
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 4
- Suffrage obtenu : 54
- 

**Madame Lamia BENSARSA REDA est élue 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente**

**4<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidature de Monsieur Grégory GOBRON

- Nombre de votants : 61
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 4
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 4
- Suffrage obtenu : 53
- 

**Monsieur Grégory GOBRON est élu 4<sup>ème</sup> Vice-Président.**

**5<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidature de Monsieur Didier GONZALES

- Nombre de votants : 61
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 3
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- Suffrage obtenu : 55
- 

**Monsieur Didier GONZALES est élu 5<sup>ème</sup> Vice-Président.**

**6<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidature de Madame Marianne DURANTON

- Nombre de votants : 61
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 2
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 6
- Suffrage obtenu : 53
- 

**Madame Marianne DURANTON élue 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente.**

**7<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidature de Monsieur Pascal FOURNIER

- Nombre de votants : 60
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 4
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- Suffrage obtenu : 53
- 

**Monsieur Pascal FOURNIER est élu 7<sup>ème</sup> Vice-Président.**

**8<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidature de Monsieur Michel NOEL

- Nombre de votants : 58
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 1
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- Suffrage obtenu : 55
- 

**Monsieur Michel NOEL est élu 8<sup>ème</sup> Vice-Président.**

**9<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidature de Monsieur Jacques GOMBAULT

- Nombre de votants : 58
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 3
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- Suffrage obtenu : 52
- 

**Monsieur Jacques GOMBAULT est élu 9<sup>ème</sup> Vice-Président.**

**10<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidature de Monsieur Pierre PROT

- Nombre de votants : 58
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 2
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- Suffrage obtenu : 54
- 

**Monsieur Pierre PROT est élu 10<sup>ème</sup> Vice-Président.**

**11<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidature de Monsieur Jean-Claude LE ROUX

- Nombre de votants : 58
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 1
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 3
- Suffrage obtenu : 55
- 

**Monsieur Jean-Claude LE ROUX est élu 11<sup>ème</sup> Vice-Président.**

**12<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidature de Monsieur Gino BERTOL

- Nombre de votants : 58
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 3
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- Suffrage obtenu : 53
- 

**Monsieur Gino BERTOL est élu 12<sup>ème</sup> Vice-Président.**

**Monsieur Jean-Claude DELIANCOURT est élu 1<sup>er</sup> autre membre du bureau.**

**2<sup>ème</sup> autre membre du bureau:**

Candidature de Monsieur Eric GRILLON

- Nombre de votants : 51
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Suffrage obtenu : 51
- 

**Monsieur Eric GRILLON est élu 2<sup>ème</sup> autre membre du bureau.**

**3<sup>ème</sup> autre membre du bureau:**

Candidature de Madame Véronique MAYEUR

- Nombre de votants : 51
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 1
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Suffrage obtenu : 50
- 

**Madame Véronique MAYEUR est élue 3<sup>ème</sup> autre membre du bureau.**

**4<sup>ème</sup> autre membre du bureau:**

Candidature de Madame Corinne CORDIER

- Nombre de votants : 51
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- Suffrage obtenu : 50
- 

**Madame Corinne CORDIER est élue 4<sup>ème</sup> autre membre du bureau.**

**CALENDRIER**

Prochaine séance le 26 avril à Ris-Orangis à 18 heures

Le Président

Xavier DUGOIN  


Le Secrétaire de séance

Alice SEBBAG  


**13<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidature de Madame Kim DELMOTTE

- Nombre de votants : 58
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 4
- Suffrage obtenu : 54
- 

**Madame Kim DELMOTTE est élue 13<sup>ème</sup> Vice-Président.**

**14<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidature de Monsieur Michaël DAMIATI

- Nombre de votants : 58
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 1
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- Suffrage obtenu : 55
- 

**Monsieur Michaël DAMIATI est élu 14<sup>ème</sup> Vice-Président.**

**15<sup>ème</sup> Vice-président :**

Candidature de Monsieur Frédéric PYOT

- Nombre de votants : 58
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 1
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- Suffrage obtenu : 55
- 

**Monsieur Frédéric PYOT est élu 15<sup>ème</sup> Vice-Président.**

**5 - ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU :**

**1<sup>er</sup> autre membre du bureau:**

Candidature de Monsieur Jean-Claude DELIANCOURT

- Nombre de votants : 51
- Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Suffrage obtenu : 51

À la suite de la demande faite par Monsieur Alain LAMOUR, Maire et délégué titulaire de Longpont sur Orge, lors de la séance du 26 avril 2023, les discours de candidature de Monsieur Xavier DUGOIN et du sien sont ajoutés au procès-verbal

### **Discours de candidature de Monsieur Alain LAMOUR**

Chers collègues,

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis Alain Lamour, maire de Longpont-sur-Orge, vice-président à Cœur d'Essonne Agglomération et au Siredom en charge de la transition écologique dans ces deux dernières instances, dont la transition énergétique. Je me présente ce soir à la présidence du Smoys, au nom d'une double urgence.

Urgence climatique d'abord. Le dernier rapport du GIEC de mars 2023 souligne l'accélération du réchauffement climatique, avec une augmentation de +1,5 % de la température de la planète à l'horizon 2030-2035 autant dire demain. « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs », déclarait Jacques Chirac le 2 septembre 2002 à Johannesburg à l'occasion du IV<sup>e</sup> sommet de la terre. L'incendie s'est depuis largement propagé et nous continuons à faire des schémas directeurs, des plans air climat territoriaux, des études diverses et variées et j'en passe. L'heure est aujourd'hui à l'action et le Smoys est bien sûr placé au cœur de ces actions. Depuis trois ans, il n'a d'ailleurs pas démerité :

- Dans le domaine de la mobilité, nous sommes prêts à déployer 300 bornes soit 600 points de recharge, selon un modèle économique viable. Il faut accélérer ce déploiement et aller plus loin notamment pour répondre aux attentes des petites communes ;
- Les collectivités ont d'ores et déjà bénéficié de 800 études thermiques leur permettant d'orienter et d'engager des actions pour réduire l'empreinte carbone de leurs bâtiments, avec l'aide du Smoys, notamment pour la rédaction des dossiers de subventions, véritables casse-têtes pour les communes les plus possibles.

Reste la production locale d'énergie renouvelable pour laquelle il faut une politique beaucoup plus ambitieuse, urgence climatique oblige. Nous pouvons profiter du caractère rural d'une partie de notre territoire et des nouvelles exigences en matière de déchets organiques pour envisager des projets de méthanisation. Autre axe de production d'énergie renouvelable : le photovoltaïque. Là encore nous devons être ambitieux, aller plus loin que les ombrières et les panneaux photovoltaïques pour développer des fermes photovoltaïques, par exemple sur des friches industrielles ou sur les futures friches commerciales, les zones commerciales actuelles n'étant plus adaptées aux nouveaux modes de consommation. Nous avons la chance de disposer de finances saines, grâce au travail de l'équipe précédente, avec une bonne capacité d'investissement intéressante.

Que ce soit pour la méthanisation ou pour le photovoltaïque, le syndicat ne dispose pas des moyens pour mener à bien des projets ambitieux. Il faut donc qu'il s'associe avec des partenaires : la Semardel et le Siredom pour la méthanisation, le Sigeif pour les fermes photovoltaïques, un partenariat existe déjà avec ce syndicat autour d'un projet à Vert le Grand. Et nous faisons partie du pôle énergie Ile-de-France qui nous permet de monter des projets ambitieux. Je suis convaincu que nous devons renforcer nos partenariats pour atteindre une taille critique qui permette de porter des projets à la hauteur des enjeux énergétiques.

Au demeurant, je pense qu'il est essentiel que chaque collectivité puisse librement choisir le cadre le plus approprié pour elle afin de mener à bien sa transition énergétique.

Urgence écologique, donc, mais aussi urgence démocratique et politique, au moment où nos concitoyens se réfugient dans l'abstention. Que pensez de la gestion récente du Siredom par M. Dugoin au regard du rapport de la chambre régionale des comptes ? Je cite : « La fiabilité des comptes du Siredom est entachée d'anomalies significatives, parfois déjà soulignées par la chambre dans ses précédents rapports, en matière d'émissions de titres, de rattachements de charges et produits, de provisions et de lignes de trésorerie. Ces anomalies masquent la réalité de la situation financière du syndicat. Malgré les améliorations apportées en 2019 et 2020, ces anomalies ont permis de masquer la réalité de la situation financière du syndicat. » Faut-il comprendre que Monsieur Dugoin a présenté des comptes non sincères ?

Que penser de la sous-facturation du service aux EPCI dénoncée par le rapport de la chambre régionale des comptes, qui a conduit à une dette abyssale de 50 millions d'euros. Faut-il y déceler une politique clientéliste ?

Que penser des deux perquisitions menées par la gendarmerie sur des passations de marché réalisées sous la présidence du Siredom de M. Dugoin ?

Que penser de ces petits arrangements entre amis qui nous mènent à cette candidature ?

Je vous propose donc ma candidature comme une alternative à la « tambouille » politicienne.

Autour d'un projet partagé dont je vous ai tracé rapidement les grandes lignes, je vous proposerai un exécutif qui respectera les composantes politiques de cette assemblée. Vous avez tous les éléments pour décider et choisir un président en toute connaissance de cause et en conscience.

Je vous remercie.

### **Discours de candidature de Monsieur Xavier DUGOIN**

Madame la Présidente, mes chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord en préalable remercier toutes celles et ceux, qui nous permettent de faire cet exercice démocratique.

Merci au Président ESPRIN qui a ouvert et préparé cette séance, et qui a veillé à ce que tout soit correct et dans l'ordre ; Merci à Marie France PIGEON, notre doyenne qui a souvent ce privilège de présider des assemblées, depuis quelques années et on lui souhaite de rester en forme. Également merci à nos amis de Cœur d'Essonne Agglomération car nous sommes ici dans des locaux de Cœur d'Essonne Agglomération qui gentiment a mis à disposition du SMOYS cet équipement, et puis parce c'est dans la logique de ce qu'on appelle le continuum républicain, je voudrais remercier celles et ceux qui ont eu à gérer, certainement avec beaucoup de difficultés, on a pu le constater, pendant deux ans et demi, les destinées de ce syndicat.

Il y a toujours un continuum républicain, il y a toujours un avant et un après. L'essentiel de la problématique de ce syndicat depuis deux ans et demi était de réussir ce qu'on appelle l'amalgame entre trois structures très différentes, différentes par leur histoire, leur culture et leur territoire : le SMOYS disons historique, le SIARCE et le SIEGRA. Cela a été fait, le mérite en revient pour partie à l'équipe sortante puisque depuis le 10 octobre 2022, un arrêté inter préfectoral a permis que nous puissions tous ensemble siéger, nous rassembler.

Donc, c'est une bonne chose, mais maintenant c'est une nouvelle étape qui débute dans la vie du syndicat.

Je crois en entendant les propos de mon collègue candidat concurrent, que plus jamais, l'heure est au rassemblement et non aux noms d'oiseau, aux attaques de tel ou tel.

Pourquoi ? parce que notre syndicat a soixante-six communes aujourd'hui ; il y en aura peut-être quelques-unes en moins dans quelques temps, puisque j'ai cru comprendre que certains souhaitaient quitter le syndicat pour aller vers d'autres cieux.

Mais ce n'est pas la logique que je suis. Je souhaite que ce syndicat grossisse encore, car dans le contexte de concurrence dans lequel nous sommes, avec de gros concurrents, certains ont déjà été cités, comme le SIGEIF, le SIPPEREC, le Syndicat des Yvelines, si on veut pouvoir avancer, financer les projets que nous avons, il faut avoir une masse critique ; il faut avoir une crédibilité et la crédibilité passe par le rassemblement.

Alors ma candidature n'est pas une candidature individuelle, c'est une candidature plurielle ; plurielle parce que je porte un projet qui est partagé par de nombreux gens ici et ailleurs. La ligne d'horizon qui a été développée, pas seulement en énergie, mais par l'autre bien commun qu'est l'eau, dans ce territoire, pas seulement le département, car ce n'est pas le fruit du hasard si les quatre présidents de grosses agglomérations que sont GPS, l'EPT12, Val d'Yerres Val de Seine, et le département se sont associés pour faire ce qui est, je crois, notre logique commune à toutes et tous, que ce soit notre horizon politique, notre surface territoriale, c'est d'avoir la maîtrise par les élus des politiques publiques.

Donc, l'axe que nous portons avec les collègues : je vais vous dire un peu où nous allons ; le cap, il y a du court terme et du long terme :

Le court terme, c'est très simple, c'est que le SMOYS soit un outil, un opérateur tout à fait efficace, d'abord sur ses métiers traditionnels ; il n'y en a pas cinquante : les métiers traditionnels, c'est l'implantation des IRVE, puis l'enfouissement des réseaux.

Il y a aussi, puisque cela a été évoqué, le SMOYS a aujourd'hui deux techniciens sur neuf collaborateurs, et le SMOYS doit avoir des ambitions à la hauteur de ses moyens, quitte même à les développer plus tard, mais on ne peut s'éparpiller et tout faire, bien entendu le photovoltaïque pourquoi pas, le biogaz pourquoi pas, on aurait pu ajouter la biomasse, l'hydrogène, l'hydraulique ; tout ça, ce sont des pistes, mais je pense qu'avant d'aller sur l'une, compte tenu des moyens qui sont ceux du SMOYS, qui sont des moyens d'un syndicat certes important, par la taille, par la population, 850 000 habitants, il y a des choix à faire et à court terme, c'est ce qu'il faudra faire.

Alors, le projet pour aller à l'essentiel et être court :

D'abord, le projet que je porte avec mes collègues et amis, est pluraliste ; ça a été dit : il y a toutes les dimensions de communes, des petites rurales, de tailles moyennes, ce qu'on appelle du rurbain, et puis il y a du très urbain ; on est sur deux départements, donc la pluralité doit être prise dans toutes ses dimensions territoriales, dimensions sociales et ses dimensions également politiques. Pour ça, ce que je vous proposerais, c'est d'avoir une collégialité, une transparence et les deux sont liées ; s'il y a une forte collégialité, il y a de la transparence. Si on gère à quatre ou cinq, la transparence, même si les gens sont de bonne foi, est moindre.

On vous propose une collégialité forte pour que vous sachiez où vous mettez les pieds. L'articulation du travail qui pourrait se faire sous ma direction, c'est d'articuler sur cinq groupes de travail les cinq commissions dans lesquelles tous les collègues pourront se répartir.

Je vous donne les têtes de chapitre :

Un groupe de travail IRVE et il faut qu'il y ait toujours un chef de file ; et j'ai entendu les mots « arrangements entre amis », langage d'un autre âge dont nos administrés ne veulent plus entendre parler.

C'est vrai que la candidature que je présente a eu consensus avec le Président du département qui a une double casquette, et avec les Présidents des grosses agglomérations que j'ai citées tout à l'heure.

Donc pour les IRVE, si vous votez pour ma candidature, ce sera Monsieur Olivier CORZANI, Maire de Fleury-Mérogis qui animera ce groupe de travail et cette commission.

Il y aura une seconde commission, liée aux métiers traditionnels : l'enfouissement ; ce sera Monsieur Jacques GOMBAULT, qui est le Maire d'Ormoy qui aura à l'animer.

Pour ce qui est un poste important, l'économie de flux, prospective et développement, avec un temps de pause, je pense de quelques mois, pour savoir où va le syndicat, en dehors de ses métiers classiques, ce serait Pierre PROT, adjoint à Evry-Courcouronnes, qui en aurait la charge si vous votez dans le sens que je vous propose.

Un quatrième groupe qui est important, relations avec nos partenaires et nos financeurs qui sont à la fois nombreux mais pas tant que ça ; il y a des partenaires institutionnels, les concessionnaires Enedis et GRDF et on voit que partout en France ça grogne, parce que ces gens font des marges absolument anormales, donc il y a peut-être à discuter, à faire des bras de fer avec gens-là. Il y a traditionnellement, la Région, le Département, l'ADEME, la FNCCR et puis il y a nos partenaires même s'ils ne sont pas impliqués directement, ce sont les EPCI. Donc il a sept EPCI couvrant l'intégralité de notre territoire qui ne doivent pas nous voir comme des gens en concurrence ou en opposition avec eux, mais en complément de ce qu'ils font.

Donc il y aura un groupe avec les partenaires et les financeurs qui sera animé par Lamia REDA, Maire de Juvisy-sur-Orge.

Et puis, ce qui est le nerf de la guerre partout ; il faut effectivement un groupe et une commissions Finances et Administration générale, qu'Edouard MATT, que tout le monde connaît, Monsieur le Maire d'Egry, sa rigueur que tout le monde connaît aussi, qui serait le chef de file sur le groupe.

Voilà mes chers collègues, la feuille de route très courte que je voulais vous présenter et puis la méthode qui est proposée.

Merci de m'avoir écouté.